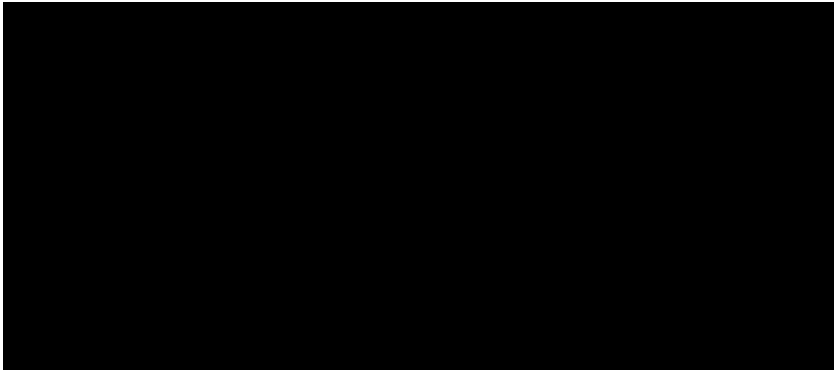




Québec, le 18 mars 2019

PAR COURRIEL

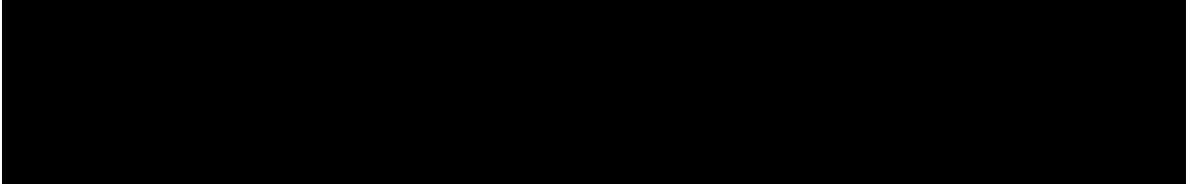


Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès aux documents reçue par courriel, le 28 février 2019, ayant pour objet :

« ...avoir accès à une liste exhaustive des organismes communautaires qui sont situés sur le territoire de la Capitale-Nationale (03) et qui sont financés par votre ministère (que ce soit un financement en mission globale, en ententes de services ou en projets ponctuels). »

En réponse à votre demande, vous trouverez, joint à cette correspondance, une liste des organismes communautaires de la Capitale-Nationale (03) financés en 2018-2019 par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.



Frédéric Tremblay
Responsable de l'accès aux documents

p.j.